

VILLE DE PONTARLIER
REGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE
DEPARTEMENT DU DOUBS
ARRONDISSEMENT DE PONTARLIER
CANTON DE PONTARLIER

Extrait Du Registre des Arrêtés du Maire

Objet : JUSTICE ET POLICE – Circulation et stationnement – Interdiction de circulation et de stationnement rue Anatole France du 1^{er} au 5 juin 2026.

LE MAIRE DE LA VILLE DE PONTARLIER,

VU le Code Général des Collectivités territoriales et notamment les articles L 2273-1 à L 2213-6,

VU le Code de la Route,

VU les travaux de branchements AEP et EP de la résidence « Le Prémioime » réalisés par l'entreprise DE GIORGI à hauteur du 10, rue Anatole France, du 1^{er} au 5 juin 2026,

CONSIDERANT qu'il appartient à l'Autorité Municipale d'assurer la sécurité de ses concitoyens et la commodité de la circulation,

ARRETE

ARTICLE 1 – Interdiction de circulation et de stationnement

Du lundi 1^{er} juin 2026, 7 h 00 au vendredi 5 juin 2026, 18 h 00, la circulation et le stationnement seront interdits à tout véhicule :

- rue Anatole France : entre la rue Emile Magnin et le boulevard Pasteur.

Les véhicules seront déviés par la rue Emile Magnin puis la rue Emile Thomas.

ARTICLE 2 -

Les panneaux de signalisation et d'interdiction qui découlent du présent arrêté seront mis en place par l'entreprise concernée.

ARTICLE 3 -

Monsieur le Directeur Général des Services, Monsieur le Commandant de Police, ses agents, Messieurs les Gardiens de Police Municipale et tous agents assermentés sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché.

1 ex. Arrêté du Maire
1 ex. Police Municipale
1 ex. Police
1 ex. DVEP
1 ex. Pompiers
1 ex. de giorgi
1 ex. Pôle Citoyenneté

PONTARLIER, le 22 mai 2026

Pour le Maire et par délégation,
Le Premier Adjoint,

Jean-Louis GAGELIN

